



Larouche, le 20 avril 2021

Objet : Engagement du Club de soccer de Larouche pour la protection des enfants.

Aux parents, bénévoles, éducateurs, et membres du personnel,

Nous tenons à vous informer que le Club de soccer de Larouche a adopté un Code de conduite pour la protection des enfants afin d'encadrer les interactions de ses employés et bénévoles avec les enfants. La protection, les droits et le bien-être des enfants que nous servons sont toujours au cœur de nos programmes.

Nous mettons à votre disposition tout le contenu relatif à notre politique :

- Code de conduite pour la protection des enfants;
- Lignes directrices pour une conduite appropriée;
- Politique de la « règle de deux »;
- Politique de signalement d'une conduite inappropriée;
- Politique de signalement des abus pédosexuels.

Les documents sont disponibles à cette adresse : <https://www.larouche.ca/vivre-a-larouche/sports-culture-et-loisirs/club-de-soccer>

N'hésitez pas à communiquer avec le soussigné pour tout questionnement concernant la politique de protection des enfants ou pour signaler une conduite inappropriée.

En espérant le tout à votre entière satisfaction.

Maxime Larouche

Coordonnateur et personne désignée pour la protection des enfants

Tél. : 418 695-2201, poste 3605

Courriel : soccer@larouche.ca